

CSE et missions en santé-sécurité

Entreprises de 50 à 300 salariés

Module 1 : Le contexte et les enjeux de la Santé-Sécurité

- Définitions : accidents du travail, de trajet, maladie professionnelle. Les enjeux financiers, coût direct et indirect.
- Mesurer les résultats : Les indicateurs (TF, TG...)
- Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés
- Les principes généraux en santé et sécurité
- Les responsabilités juridiques dans l'entreprise : civile, pénale, et règlement intérieur. La délégation de pouvoir
- L'organisation et structure des réglementations (Code du travail, recommandations de la CNAM, normes, Directives)
- Les acteurs SSE internes et externes : rôles, missions et responsabilité de chacun.
- Les ressources documentaires du CSE
- Les formations obligatoires (accueil et formations aux postes de travail)
- Les affichages obligatoires.
- Les différents systèmes de managements SSE

Module 2 : Réaliser des inspections et analyser les risques

- Quels risques prendre en compte ? santé, physique et mentale des salariés
- Les principaux risques professionnels : risques psychosociaux (RPS), TMS, risques chimiques, déplacements, machines et équipements de travail, incendie, travaux d'entreprises extérieures
- Le document unique et l'évaluation des risques professionnels
- Quand et comment procéder à une inspection ?
- Grilles et check-lists d'identification des risques
- Etablir le lien avec le document unique d'évaluation des risques (DUER)
- Remontée d'information auprès du CSE

Module 3 : Le traitement des événements accidentels

- Mécanisme de l'accident : compréhension de la multi causalité
- Intérêt de l'analyse des accidents, incidents et situations dangereuses.
- Recueil à chaud des circonstances.
- Méthodologie de recueil des faits : ITAMAMI, QQQOCP, 5M...
- Méthode d'analyse par l'arbre des causes
- Le choix et la pertinence des mesures correctives
- La communication et diffusion des résultats des analyses



Durée

2 jours



Pré requis

Aucun prérequis particulier



Public concerné

Membres élus du CSE
Entreprise de 50 à 300 salariés

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- S'approprier les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité au travail
- Connaître les obligations réglementaires en santé et sécurité au travail
- Réaliser des missions d'enquête et d'inspection
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise

Méthodes pédagogiques

- Exposés de cours
- Exercices de groupe
- Discussions

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Partie pratique

- Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en Santé et Sécurité au Travail
- Réaliser une analyse d'accident par la méthodologie de l'arbre des causes
- Préparer une enquête de terrain
- Préparer et animer une réunion du C.S.E. axée sur la Commission S.S.C.T.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.